

Informations de base	
<p>2023/0085(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
<p>Justification et communication relatives aux allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)</p> <p>Subject</p> <p>4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2023-24</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission conjointe à fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		BURKHARDT Delara (S&D)	17/09/2024
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		GOZI Sandro (Renew)	17/09/2024
	Commission conjointe à fond précédente		Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		ENGERER Cyrus (S&D)	08/06/2023
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		ANSIP Andrus (Renew)	08/06/2023
	Commission pour avis précédente		Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
	BUDG Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	ITRE Industrie, recherche et énergie		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	AGRI Agriculture et développement rural		SARVAMAA Petri (EPP)	13/07/2023
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
22/03/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0166 	Résumé
01/06/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
14/02/2024	Vote en commission, 1ère lecture		
23/02/2024	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A9-0056/2024	Résumé
11/03/2024	Débat en plénière	CRE link	
12/03/2024	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0131/2024	Résumé
12/03/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/0085(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Nature de la procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission	CJ45/9/12670

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE753.670	11/10/2023	
Amendements déposés en commission		PE754.872	31/10/2023	
Amendements déposés en commission		PE756.117	13/11/2023	
Amendements déposés en commission		PE756.119	13/11/2023	
Amendements déposés en commission		PE756.118	13/11/2023	
Avis de la commission	AGRI	PE753.776	25/01/2024	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0056/2024	23/02/2024	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0131/2024	12/03/2024	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2023)0166 	22/03/2023	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)350	22/07/2024	

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	IT_CHAMBER	COM(2023)0166	26/07/2023	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
ESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES5381/2022	14/06/2023	
CofR	Comité des régions: avis	CDR2019/2023	10/10/2023	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	05/03/2024

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur**Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions**

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/10/2024	The European Organisation for Packaging and the Environment
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/10/2024	Textile Exchange
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	17/10/2024	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	17/10/2024	European farmers
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	16/10/2024	World Federation of Advertisers
DELOGE Valérie	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/10/2024	COPA-COGECA
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/10/2024	Association Internationale de la Savonnerie, de la Détergence et des Produits d'Entretien
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/10/2024	Ecommerce Europe
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/10/2024	TIC Council
NERUDOVIÁ	Rapporteur(e)			

Danuše	fictif/fictive	ENVI	09/10/2024	LightingEurope
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	03/10/2024	Ecolabelling Sweden
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	03/10/2024	Apple Inc.
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	03/10/2024	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	02/10/2024	Umweltbundesamt
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	01/10/2024	HOTREC, Hotels, Restaurants & Cafés in Europe
NERUDOVIÁ Danuše	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	01/10/2024	AIM - European Brands Association
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/09/2024	ClientEarth AISBL VOICE of concern for the Irish environment
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	25/09/2024	Environmental Action Germany (Deutsche Umwelthilfe)
BURKHARDT Delara	Rapporteur(e)	ENVI	24/09/2024	Deutsche Umwelthilfe e.V.
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	17/04/2024	Metal Packaging Europe External Affairs ASBL
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	04/04/2024	ICC Sweden
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	21/03/2024	Compare Ethics
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	19/03/2024	Visita
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	19/03/2024	Stiftung myclimate
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	13/03/2024	LightingEurope
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	06/03/2024	Amcham Finland ry
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	04/03/2024	International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/02/2024	AIM - European Brands Association
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/02/2024	Federation of the European Sporting Goods Industry
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/02/2024	FoodDrinkEurope
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/02/2024	Confederation of European Paper Industries
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	09/02/2024	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	09/02/2024	Grakom
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/01/2024	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/01/2024	EuroCommerce
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/01/2024	Siemens AG
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/01/2024	BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs)

WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/01/2024	American Chamber of Commerce Belgium
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	25/01/2024	Svensk Handel Svenskt Näringsliv Skogsindustrierna
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/01/2024	Beryllium Science and Technology Association (BeST)
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/01/2024	SMEunited aisbl
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/01/2024	AMFEP, the Association of Manufacturers and Formulators of Enzyme Products
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	22/01/2024	Fair Trade Aquaculture Stewardship Council - ASC IFOAM Organics Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/01/2024	FoodDrinkEurope
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	19/01/2024	CropLife Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/01/2024	HOTREC - Hotels, Restaurants, Bars & Cafés in Europe
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	18/01/2024	BEUC
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	12/01/2024	KRAV
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/01/2024	APPLiA (Home Appliance Europe)
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	08/01/2024	Association Française des Entreprises Privées / French Association of Large Companies
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/01/2024	Marine Stewardship Council (MSC) Aquaculture Stewardship Council (ASC)
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/01/2024	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/12/2023	Apple Inc.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/12/2023	The European Data Centre Association
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	14/12/2023	Carbon Market Watch
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	13/12/2023	Copa-Cogeca
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	12/12/2023	International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	12/12/2023	Procter & Gamble International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	12/12/2023	Essity Aktiebolag (publ)
PELLETIER Anne-Sophie	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	11/12/2023	Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	11/12/2023	BEUC
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	11/12/2023	Reklamombudsmannen
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	08/12/2023	Cosmetics Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/12/2023	Federation of the European Sporting Goods Industry

GRUFFAT Claude	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	07/12/2023	IFOAM
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/12/2023	EU Representation Austrian Federal Economic Chamber
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	05/12/2023	DIGITALEUROPE
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	04/12/2023	Carbon Gap LTD
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	01/12/2023	Livsmedelsföretagen
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	29/11/2023	Compare Ethics
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/11/2023	BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs)
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	28/11/2023	World Federation of Advertisers
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	27/11/2023	IFOAM Organics Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/11/2023	American Chamber of Commerce in Belgium
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	22/11/2023	Orange
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	17/11/2023	Skogsindustrierna
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	15/11/2023	ALDI Sud
PELLETIER Anne-Sophie	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	08/11/2023	Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	08/11/2023	BUSINESSEUROPE
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	08/11/2023	Amazon Europe Core SARL
GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	08/11/2023	6168551998-60 Association Internationale de la Savonnerie, de la Détergence et des Produits d'Entretien (A.I.S.E.)
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	07/11/2023	Apple Inc.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	02/11/2023	Dansk Standard
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/10/2023	miljø Miljøministeriet (Danish Ministry of Environment)
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/10/2023	Carbon Gap LTD
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/10/2023	International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	30/10/2023	Svensk Handel
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/10/2023	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/10/2023	Unilever
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	27/10/2023	Booking.com B.V.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/10/2023	Confederation of Danish Industry
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	26/10/2023	RHG
	Rapporteur(e)			

WEISS Pernille	fictif/fictive	ENVI	26/10/2023	Confederation of European Paper Industries
PELLETIER Anne-Sophie	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	26/10/2023	ISEAL Alliance
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/10/2023	APPLiA (Home Appliance Europe)
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/10/2023	Association Internationale de la Savonnerie, de la Détergence et des Produits d'Entretien
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/10/2023	WOOD4REAL
PELLETIER Anne-Sophie	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	25/10/2023	Alliance contre le tabac
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	25/10/2023	Bra Miljöval (Naturskyddsföreningen)
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/10/2023	ClientEarth AISBL European Environmental Bureau
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	24/10/2023	Wood4Real
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	23/10/2023	Eastman Chemical Company
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	23/10/2023	Radisson Hotel Group
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	23/10/2023	Ecommerce Europe
GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/10/2023	234563541838-29 ISEAL Alliance (ISEAL) 840667012559-60 TIC Council (TIC Council) 52624015528-97 DEKRA e.V. (DEKRA)
GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/10/2023	Siemens AG Siemens Director Green Transformation of Industries - Transparency No. 4266797770-31
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	23/10/2023	Comestics europe
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	23/10/2023	Alienor
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	23/10/2023	The Nordic Swan
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	23/10/2023	Textile Exchange
GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/10/2023	Umweltbundesamt Deutschland
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/10/2023	Booking.com B.V.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/10/2023	SONAE
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	19/10/2023	AIM - European Brands Association
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	19/10/2023	CEPI
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	19/10/2023	Eastman Chemical Company
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/10/2023	European Environmental Bureau
				ClientEarth AISBL Environmental Coalition on Standards (ECOS) 96668093651-33 Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC)

GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/10/2023	9505781573-45 European Environmental Bureau (EEB) 06798511314-27 The European Consumer Voice in Standardisation (ANEC) 507800799-30 96645517357-19 Carbon Market Watch (CMW) 75365248559-90
GALLÉE Malte	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/10/2023	European Recycling Industries' Confederation (EuRIC) 764633015511-42
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	18/10/2023	APPLiA (Home Appliance Europe)
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	18/10/2023	Carbon Gap
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	18/10/2023	Microsoft Corporation
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	18/10/2023	AISE
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	18/10/2023	FoodDrinkEurope
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	17/10/2023	Norsk Industri / Federation of Norwegian Industries
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	17/10/2023	AFEP
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	17/10/2023	BEUC
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	16/10/2023	Siemens AG
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	16/10/2023	Textile Exchange
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	16/10/2023	ISEAL Alliance
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	16/10/2023	Make the label count
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	16/10/2023	H&M Group
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	16/10/2023	EASA
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	16/10/2023	FESI
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/10/2023	EUROPEAN FEDERATION OF JEWELLERY
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/10/2023	Landbrug & Fødevarer - Danish Agriculture and Food Council
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/10/2023	Association Française des Entreprises Privées / French Association of Large Companies
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	13/10/2023	H & M Hennes & Mauritz AB
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	13/10/2023	HOTREC, Hotels, Restaurants & Cafés in Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	12/10/2023	Cosmetics Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	12/10/2023	FoodDrinkEurope
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/10/2023	Gesamtverband der Deutschen Versicherungswirtschaft e.V.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/10/2023	AIM - European Brands Association

WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/10/2023	Radisson Hotel Group
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/10/2023	L'Oréal
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/10/2023	European farmers
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/10/2023	Carbon Gap LTD
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	10/10/2023	AFEP
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	10/10/2023	Mars Incorporated
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	10/10/2023	Aquaculture Stewardship Council (ASC), Fairtrade, the Forest Stewardship Council (FSC), the Marine Stewardship Council (MSC) and Rainforest Alliance
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	10/10/2023	Cefic
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	10/10/2023	European Council of the Paint, Printing Ink and Artists' Colors Industry
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	09/10/2023	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	09/10/2023	The European Consumer Voice in Standardisation
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	09/10/2023	NEP
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	09/10/2023	SMEs united
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/10/2023	Negative Emissions Platform
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	04/10/2023	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	04/10/2023	EuroCommerce
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	03/10/2023	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
BALLARÍN CEREZA Laura	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	03/10/2023	2. ClientEarth, EEB, ECOS and CMW
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	02/10/2023	European Chemical Industry Council
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	02/10/2023	Microsoft Corporation
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/09/2023	Hospitality Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/09/2023	European Advertising Standards Alliance (EASA)
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	29/09/2023	European Advertising Standards Alliance
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	29/09/2023	Estonian Ministry for Climate
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/09/2023	Apple Inc.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/09/2023	Carbon Gap LTD
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/09/2023	APPLiA (Home Appliance Europe)
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	28/09/2023	HOTREC, Hotels, Restaurants & Cafés in Europe
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	28/09/2023	World Travel and Tourism Council

ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	28/09/2023	FoodDrinkEurope
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	28/09/2023	AmCham
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	28/09/2023	World Travel and Tourism Council
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	28/09/2023	Policy Hub - Circularity for Apparel and Footwear
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/09/2023	Unilever
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/09/2023	Lineage Dutch Coöperatief U.A.
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/09/2023	Confederation of European Paper Industries
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	27/09/2023	Siemens AG
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/09/2023	Bitkom e.V.
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/09/2023	Unilever
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/09/2023	Independent Retail Europe (formerly UGAL - Union of Groups of Independent Retailers of Europe)
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/09/2023	FoodDrinkEurope
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/09/2023	EUROPEAN APPAREL AND TEXTILE CONFEDERATION
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/09/2023	Avery Dennison Materials Europe BV
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/09/2023	EDANA AISBL
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	26/09/2023	ISEAL Alliance
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	26/09/2023	European Chemical Industry Council
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	26/09/2023	ISEAL Alliance
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	26/09/2023	Mars Incorporated
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/09/2023	Aquaculture Stewardship Council Fairtrade Labelling Organizations International e.V.
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/09/2023	Confederation of European Paper Industries
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	20/09/2023	BASF SE
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	20/09/2023	Independent Retail Europe (formerly UGAL - Union of Groups of Independent Retailers of Europe)
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	19/09/2023	EDANA AISBL
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	19/09/2023	Mars Incorporated
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/09/2023	Confederation of Swedish Enterprise Svensk Handel Swedish Forest Industries Federation Swedish Trade Federation Swedish Federation of Wood and Furniture Industry
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	18/09/2023	Cosmetics Europe
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	18/09/2023	Confederation of Finnish Industries EK
ENGERER				

Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	18/09/2023	Lubrizol
SARVAMAA Petri	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	18/09/2023	Lubrizol
SARVAMAA Petri	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	18/09/2023	Copa-Cogeca
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/09/2023	Intergraf European Federation for Print and Digital Communication
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/09/2023	MÅLBAR
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	13/09/2023	BUSINESSEUROPE
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	13/09/2023	eu travel tech
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	13/09/2023	REWE ZENTRALFINANZ eG
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	13/09/2023	Plastics Recyclers Europe
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	12/09/2023	DM&T
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	12/09/2023	Cosmetics Europe
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	12/09/2023	German Food Retail Association
SARVAMAA Petri	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	12/09/2023	AIM - European Brands Association
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/09/2023	TIC Council
PELLETIER Anne-Sophie	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	08/09/2023	ISEAL Alliance
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	07/09/2023	AIM - European Brands Association
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	07/09/2023	Svanen
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	07/09/2023	APPLiA (Home Appliance Europe)
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	07/09/2023	SONAE
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	06/09/2023	Round Table on Responsible Soy Association (RTRS)
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	06/09/2023	APPLiA (Home Appliance Europe)
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	06/09/2023	Carbon Gap LTD
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	06/09/2023	Svensk Handel Svenskt Näringsliv
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	04/09/2023	International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	01/09/2023	Dansk Standard
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/08/2023	Dansk Fashion and Textile
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	31/08/2023	Confederation of European Paper Industries
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/08/2023	Miltton Europe
	Rapporteur(e)			

WEISS Pernille	fictif/fictive	ENVI	30/08/2023	Procter & Gamble
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/08/2023	MLR Studio
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	30/08/2023	Rainforest Alliance
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	30/08/2023	Sveriges Mediebyråer IAB Sverige Sveriges Kommunikationsbyråer Sveriges Annonsörer
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/08/2023	AIM - European Brands Association
ENGERER Cyrus	Rapporteur(e)	ENVI	29/08/2023	Organics Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/08/2023	Independent Researcher
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	25/08/2023	Federation of the European Sporting Goods Industry
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	22/08/2023	Zero Waste Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/08/2023	Aalborg Universitet
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	17/07/2023	Fleishman-Hillard
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	11/07/2023	Permanent Representation of Latvia
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/07/2023	Dansk Standard
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	06/07/2023	Deutsche Telekom
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	06/07/2023	Confederation of Swedish Enterprise
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/07/2023	Miljøministeriet (Danish Ministry of Environment)
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	05/07/2023	AIM - European Brands Association
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	05/07/2023	CEPI Eurokraft
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	05/07/2023	HOTREC, Hotels, Restaurants & Cafés in Europe
WEISS Pernille	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	04/07/2023	Mars Incorporated
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	04/07/2023	BEUC
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	04/07/2023	SMEunited aisbl
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	04/07/2023	TIC Council
KOKALARI Arba	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	29/06/2023	Marine Stewardship Council Rainforest Alliance Fair Trade
FIDANZA Carlo	Rapporteur(e) fictif/fictive	IMCO	29/06/2023	assolatte
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	28/06/2023	adidas AG
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/06/2023	European Economic and Social Committee
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/06/2023	Make the Label Count
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/06/2023	EUROGAS aisbl

ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	27/06/2023	Apple Inc.
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	13/06/2023	Siemens
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	13/06/2023	British Chamber of Commerce EU & Belgium
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	07/06/2023	Upfield
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	07/06/2023	Nordic Ecolabelling
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	01/06/2023	A.I.S.E.
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	31/05/2023	Forest Stewardship Council (FSC) Marine Stewardship Council (MSC)
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	31/05/2023	Copa-Cogeca
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	30/05/2023	FoodDrinkEurope
ANSIP Andrus	Rapporteur(e)	IMCO	23/05/2023	Garbon Gap

Autres membres

Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ARIMONT Pascal	22/10/2024	Miele & Cie. KG
ARIMONT Pascal	14/10/2024	Otto (GmbH & Co KG)
POULSEN Erik	11/03/2024	AIM - European Brands Association
WÖLKEN Tiemo	11/03/2024	European agri-cooperatives European farmers
REPASI René	06/03/2024	L'Oréal
JAHN Peter	01/03/2024	Indigo Agriculture Europe GmbH
DECERLE Jérémy	22/02/2024	planet score
BERNHUBER Alexander	20/02/2024	Wirtschaftskammer Österreich
GLÜCK Andreas	31/01/2024	L'Oréal
GRAPINI Maria	29/01/2024	L'Oréal
SAILLIET Laurence	25/01/2024	Association Française des Entreprises Privées / French Association of Large Companies
WIEZIK Michal	25/01/2024	Textile Exchange
GAMON Claudia	23/01/2024	Wirtschaftskammer Österreich
POULSEN Erik	22/01/2024	Landbrug & Fødevarer - Danish Agriculture and Food Council
TORVALDS Nils	09/01/2024	Association Française des Entreprises Privées / French Association of Large Companies
WEISS Pernille	18/12/2023	Dansk Mode & Textil
AGUILERA Clara	13/12/2023	Unilever
MAXOVÁ Radka	12/12/2023	Association Internationale de la Savonnerie, de la Détergence et des Produits d'Entretien
SAILLIET Laurence	08/12/2023	AFEP
UKACIJEWSKA Elbieta Katarzyna	05/12/2023	Polski Związek Przemysłu Kosmetycznego
BERNHUBER Alexander	30/11/2023	Wirtschaftskammer Österreich
TORVALDS Nils	27/11/2023	International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products
TORVALDS Nils	22/11/2023	Copa Cogeca
AGIUS SALIBA Alex	24/10/2023	Malta Business Bureau
VANDENKENDELAERE Tom	19/10/2023	FoodDrinkEurope
TORVALDS Nils	17/10/2023	EU Ecolabel

POULSEN Erik	17/10/2023	Miljømærkning Danmark
VANDENKENDELAERE Tom	04/09/2023	EDANA AISBL
HOLMGREN Pär	19/06/2023	KRAV

Justification et communication relatives aux allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)

2023/0085(COD) - 12/03/2024 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 467 voix pour, 6 contre et 74 abstentions, une résolution législative sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la justification et à la communication des allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques).

La position du Parlement européen arrêtée en première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire modifie la proposition comme suit:

Objet et champ d'application

La directive proposée devrait viser à assurer un niveau élevé de protection des consommateurs et de l'environnement, tout en contribuant au fonctionnement du marché intérieur, en rapprochant les dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives aux allégations environnementales portant sur des produits mis à disposition sur le marché ou sur des professionnels mettant des produits à disposition sur le marché, ou s'y référant. Ces allégations environnementales sont par exemple «respectueux de l'environnement», «respectueux de la nature», «vert», «ami de la nature», «écologique», «bon pour l'environnement», «bon pour le climat», «favorable à l'environnement», «à faible intensité de carbone», «économe en énergie», «biodégradable», «biosourcé», ou toute affirmation qui laisse entendre une performance environnementale excellente.

La directive devrait s'appliquer aux allégations environnementales explicites formulées par des professionnels au sujet de produits mis sur le marché ou mis en service, y compris au moyen de plateformes en ligne, ou de professionnels et de systèmes de label environnementaux.

Justification des allégations environnementales explicites

Les professionnels devront procéder à une **évaluation** visant à étayer les allégations environnementales explicites. Selon les députés, cette évaluation devrait:

- s'appuyer sur des **preuves scientifiques indépendantes, évaluées par des pairs**, largement reconnues, solides et vérifiables, utilise des informations exactes et tient compte des normes européennes ou internationales pertinentes;
- séparer les crédits carbone utilisés des émissions de gaz à effet de serre en tant qu'informations environnementales supplémentaires et précise si ces crédits sont liées à des réductions ou à des absorptions d'émissions;
- indiquer, **pour l'utilisation de crédits carbone**, la part des émissions résiduelles exprimées en proportion des émissions pour l'année de référence, la part des émissions biogéniques et fossiles dans ces émissions résiduelles, ainsi que la quantité et le type des activités qui sont à la base des crédits utilisés, en apportant la preuve que les crédits ont été dûment retirés du registre du système de certification;
- garantir que, pour les crédits carbonés utilisés pour des allégations de contribution, **aucune contribution financière** n'est utilisée pour revendiquer une amélioration de l'incidence climatique ou environnementale du produit ou du professionnel.

Les **allégations environnementales explicites** affirmant qu'un produit a un impact environnemental neutre, réduit ou positif basé sur l'utilisation de crédits carbone devraient être **interdites**. Au plus tard 18 mois après l'entrée en vigueur de la directive, la Commission devrait fournir un rapport sur l'utilisation d'allégations environnementales explicites sur des produits ou groupes de produits contenant des substances ou préparations/mélanges répondant aux critères de classification comme toxiques, dangereux pour l'environnement, cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR).

Lorsque l'allégation environnementale explicite est liée aux **performances environnementales futures** d'un professionnel, celle-ci devrait :

- inclure un engagement assorti d'échéances, mesurable et fondé sur des données scientifiques, pour la réalisation des améliorations au sein de ses activités et chaînes de valeur;
- inclure un plan de mise en œuvre comportant des objectifs intermédiaires quantifiables et vérifiables, ainsi que la répartition des ressources, un plan de suivi et un plan de présentation de rapports basés sur l'établissement de rapports et la conduite de vérifications à intervalles réguliers;
- mettre à la disposition du public les informations susvisées, y compris les résultats de l'établissement des rapports.

Labels environnementaux

Le système de label environnemental devrait disposer d'un solide **système de suivi et d'évaluation** en vue de réexaminer régulièrement ses objectifs, ses stratégies, ses performances et ses incidences, sur la base des bonnes pratiques et des données et preuves scientifiques les plus récentes, et, si nécessaire, de mettre à jour ses exigences selon les résultats du réexamen. La Commission devrait publier et tenir à jour une liste des systèmes d'étiquetage environnemental conformes à la directive et des labels environnementaux dont l'utilisation est autorisée. Cette liste devrait être mise gratuitement à la disposition du public et présentée de manière compréhensible.

Vérification

La vérification des allégations environnementales explicites et des systèmes de label environnemental devrait être accomplie dans un **délai de 30 jours**. Le vérificateur pourrait décider, dans des cas dûment justifiés, de prolonger la durée de la vérification au-delà de 30 jours. Les États membres pourront donner la priorité à la vérification des allégations environnementales existantes formulées avant l'entrée en vigueur de la présente directive. Le vérificateur devrait disposer de ressources adéquates, notamment de capacités techniques et d'un nombre suffisant de personnel dûment, ainsi que d'un mécanisme de traitement des réclamations et de règlement des litiges.

Lorsque les autorités compétentes d'un État membre constatent qu'un vérificateur a délivré de manière répétée des certificats de conformité concernant des allégations environnementales explicites qui ne respectent pas les exigences fixées dans la directive, l'accréditation du vérificateur concerné lui est retirée immédiatement.

Petites et moyennes entreprises

Pour soutenir les PME, les députés ont suggéré que les États membres désignent des points de contact uniques pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises auprès desquels elles pourront demander des informations sur le respect des exigences en matière d'allégations environnementales explicites et sur le soutien disponible.

Système de vérification simplifié

Au plus tard 18 mois après l'entrée en vigueur de la directive, la Commission devrait établir, au moyen d'un acte délégué, un système de vérification simplifié permettant aux professionnels de bénéficier d'une procédure simplifiée, qui peut comporter une présomption de conformité dans le cas de certaines allégations environnementales.

Forum consultatif

Un nouvel article propose que la Commission mette en place un forum consultatif sur les allégations écologiques impliquant une participation équilibrée des représentants des États membres et de toutes les parties intéressées.

Justification et communication relatives aux allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)

2023/0085(COD) - 22/03/2023 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir de nouvelles règles pour empêcher les entreprises de faire des déclarations trompeuses sur les mérites environnementaux de leurs produits et services et pour permettre aux consommateurs de faire des choix environnementaux en connaissance de cause (directive sur les allégations écologiques).

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : le fait de prétendre être «vert» et durable est devenu un facteur de compétitivité, les produits verts enregistrant une croissance supérieure à celle des produits standard. Si les biens et services proposés et achetés sur le marché intérieur ne sont pas aussi respectueux de l'environnement qu'ils sont présentés, cela risque d'induire les consommateurs en erreur, d'entraver la transition écologique et d'empêcher la réduction des incidences négatives sur l'environnement.

Les différentes exigences imposées par les législations nationales ou les initiatives privées réglementant les allégations environnementales constituent une charge pour les entreprises actives dans le commerce transfrontalier, car elles doivent se conformer à des exigences différentes dans chaque État membre. Cela affecte leur capacité à opérer sur le marché intérieur et à en tirer profit.

Avec la prolifération des différents labels et méthodes de calcul sur le marché, il est difficile pour les consommateurs, les entreprises, les investisseurs et les parties prenantes de déterminer si les allégations sont fiables.

En mars 2022, la Commission a proposé de mettre à jour le droit de la consommation de l'Union afin de garantir la protection des consommateurs et de leur permettre de contribuer activement à la transition écologique. Cette proposition prévoit des règles plus spécifiques (lex specialis) et complète les modifications proposées à la directive sur les pratiques commerciales déloyales (lex generalis).

CONTENU : selon la proposition, lorsque les entreprises choisissent de faire une **«allégation verte»** concernant leurs produits ou services, elles devront respecter des normes minimales sur la manière dont elles justifient ces allégations et dont elles les communiquent. La proposition s'applique aux allégations environnementales explicites faites par des commerçants sur des produits ou des commerçants dans le cadre de pratiques commerciales entre entreprises et consommateurs. Elle vise à :

- augmenter le niveau de protection de l'environnement et contribuer à accélérer la transition verte vers une économie circulaire, propre et climatiquement neutre dans l'UE;
- protéger les consommateurs et les entreprises contre l'écoblanchiment;
- permettre aux consommateurs de contribuer à l'accélération de la transition écologique en prenant des décisions d'achat éclairées sur la base d'allégations et de labels environnementaux crédibles;
- améliorer la sécurité juridique en ce qui concerne les allégations environnementales et l'égalité des conditions de concurrence sur le marché intérieur;
- renforcer la compétitivité des opérateurs économiques qui s'efforcent d'améliorer la durabilité environnementale de leurs produits et activités ; et
- créer des opportunités de réduction des coûts pour ces opérateurs qui font du commerce transfrontalier.

Champ d'application de la proposition

La proposition fixe des exigences minimales concernant la justification et la communication des allégations environnementales volontaires et de l'étiquetage environnemental dans les pratiques commerciales entre entreprises et consommateurs, sans préjudice d'autres textes législatifs de l'Union fixant des conditions pour les allégations environnementales relatives à certains produits ou secteurs.

Exigences relatives à la justification des allégations environnementales

La proposition exige que la justification des allégations environnementales explicites soit basée sur une **évaluation** répondant aux critères minimaux sélectionnés pour éviter que les allégations ne soient trompeuses. L'évaluation sous-jacente doit notamment:

- s'appuyer sur des **preuves scientifiques** reconnues et sur des connaissances techniques de pointe;
- démontrer l'importance des impacts, des aspects et du rendement du point de vue du cycle de vie;
- prendre en compte tous les aspects et impacts significatifs pour évaluer la performance;
- fournir des renseignements indiquant si le produit est nettement plus performant sur le plan environnemental que ce qui est une pratique courante;
- exiger que les compensations d'émission de gaz à effet de serre soient déclarées de manière transparente.

Les micro-entreprises (moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 2 millions d'euros) seraient exemptées des exigences de cet article, à moins qu'elles ne souhaitent recevoir un certificat de conformité de la déclaration environnementale, auquel cas elles devront se conformer à ces exigences.

Si des produits ou des organisations sont comparés à d'autres produits et organisations, ces comparaisons devront être **équitables** et fondées sur des informations et des données équivalentes.

Étiquetage environnemental

La proposition régleme également les labels environnementaux. Afin de contrôler la prolifération de ces labels, **les nouveaux systèmes d'étiquetage publics ne seront pas autorisés**, à moins qu'ils ne soient développés au niveau de l'UE, et tout nouveau système privé devra faire preuve d'une plus grande ambition environnementale que les systèmes existants et obtenir une approbation préalable pour être autorisé. Des règles détaillées s'appliquent aux labels environnementaux en général : ils doivent être fiables, transparents, vérifiés de manière indépendante et faire l'objet d'un examen régulier.

Notation globale

Les labels environnementaux visent souvent à fournir aux consommateurs une note globale présentant l'impact environnemental cumulé des produits ou des commerçants afin de permettre des comparaisons directes entre les produits ou les commerçants. Cette notation agrégée présente toutefois le risque d'induire les consommateurs en erreur, car l'indicateur agrégé peut diluer les incidences environnementales négatives de certains aspects du produit avec les incidences environnementales plus positives d'autres aspects du produit.

Les allégations ou les étiquettes qui utilisent une notation globale de l'impact environnemental du produit **ne seraient plus autorisées** conformément à la proposition.

Mise en œuvre des dispositions

Chaque État membre désignera une ou plusieurs autorités compétentes appropriées chargées de faire appliquer les dispositions énoncées dans la proposition. Étant donné que les mécanismes de protection des consommateurs varient d'un État membre à l'autre, il est proposé de les laisser désigner l'autorité compétente la plus efficace pour assurer l'application des dispositions, y compris les inspections, les sanctions et les poursuites judiciaires.

Implications budgétaires

La proposition implique un budget total d'environ 25 millions d'euros jusqu'en 2027 (c'est-à-dire dans le cadre pluriannuel actuel).

Justification et communication relatives aux allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)

2023/0085(COD) - 23/02/2024 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs ont adopté un rapport conjoint de Cyrus ENGERER (S&D, MT) et Andrus ANSIP (Renew, EE) sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la justification et la communication des allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques).

La commission compétente a recommandé que la position du Parlement européen adoptée en première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire modifie la proposition comme suit :

Objet et champ d'application

Le rapport précise que l'objectif de la directive proposée est d'assurer un niveau élevé de protection des consommateurs et de l'environnement, tout en contribuant au fonctionnement du marché intérieur, en rapprochant les dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives aux allégations environnementales portant sur des produits mis à disposition sur le marché ou sur des professionnels mettant des produits à disposition sur le marché, ou s'y référant. Elle devrait s'appliquer aux allégations environnementales explicites faites par les professionnels sur les

produits mis sur le marché ou mis en service, y compris par l'intermédiaire de plateformes ou de professionnels en ligne et de systèmes d'étiquetage environnemental dans le cadre de pratiques commerciales entre entreprises et consommateurs.

Justification des allégations environnementales explicites

Les allégations environnementales explicites affirmant qu'un produit a un **impact environnemental neutre, réduit ou positif** basé sur l'utilisation de crédits carbone devraient être **interdites**. Au plus tard 18 mois après l'entrée en vigueur de la directive, la Commission devrait fournir un rapport sur l'utilisation d'allégations environnementales explicites sur des produits ou groupes de produits contenant des substances ou préparations/mélanges répondant aux critères de classification comme toxiques, dangereux pour l'environnement, cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR).

Systèmes d'étiquetage environnemental

Les systèmes d'étiquetage environnemental établis par des opérateurs privés avant la date de transposition de la directive pourront continuer à délivrer des labels environnementaux, qui doivent être utilisés sur le marché de l'Union, à condition qu'ils satisfassent aux exigences de la présente directive.

La Commission devra publier et tenir à jour une **liste** des systèmes d'étiquetage environnemental conformes à la directive et des labels environnementaux dont l'utilisation est autorisée. Cette liste devrait être mise gratuitement à la disposition du public et présentée de manière compréhensible.

Vérification

La vérification des allégations environnementales explicites et des systèmes d'étiquetage environnemental devrait être achevée dans un délai de **30 jours**. Le vérificateur pourrait décider de prolonger le délai de vérification de plus de 30 jours dans des cas dûment justifiés. Les États membres pourront donner la priorité à la vérification des allégations environnementales existantes formulées avant l'entrée en vigueur de la présente directive. Le vérificateur devrait disposer de **ressources adéquates**, notamment de capacités techniques et d'un nombre suffisant de personnel dûment qualifié et expérimenté, possédant une expérience en matière d'évaluation du cycle de vie, si nécessaire, et chargé d'effectuer les tâches de vérification.

Petites et moyennes entreprises

Pour soutenir les PME, le rapport suggère que les États membres désignent des **points de contact uniques** pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises auprès desquels elles pourront demander des informations sur le respect des exigences en matière d'allégations environnementales explicites et sur le soutien disponible.

Mesures de contrôle de la conformité

Sur demande dûment justifiée de l'opérateur, les autorités compétentes pourraient décider, dans des cas exceptionnels, d'accorder à l'opérateur une prolongation du délai initial de 30 jours, au cours de laquelle l'opérateur sera tenu de prendre toutes les mesures correctives appropriées.

Lorsque les autorités compétentes d'un État membre établissent que les vérificateurs ont délivré à plusieurs reprises des certificats de conformité pour des allégations environnementales explicites qui ne satisfont pas aux exigences énoncées dans la directive, l'accréditation du vérificateur devrait être retirée sans retard injustifié.

Traitement des plaintes et accès à la justice

Les autorités compétentes devraient, dès que possible et en tout état de cause dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la préoccupation fondée, informer la personne ou l'organisation concernée qui a déposé la plainte de leur décision d'accéder à la demande d'action formulée dans la plainte ou de la rejeter, et fournir les raisons de cette décision ainsi qu'une description des démarches et mesures ultérieures qu'elles prendront.

Forum consultatif

Un nouvel article propose que la Commission mette en place un forum consultatif sur les allégations écologiques impliquant une participation équilibrée des représentants des États membres et de toutes les parties intéressées.

Suivi

Les autorités nationales compétentes devraient collaborer activement et échanger régulièrement les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de la présente directive.

Évaluation et révision

Les députés ont estimé que le rapport devrait évaluer si cette directive a atteint son objectif, en particulier en ce qui concerne les aspects suivants:

- faciliter la transition vers un environnement sans substances toxiques;
- garantir que les négociants donnent effectivement la priorité aux réductions d'émissions dans leurs propres opérations et chaînes de valeur, en évaluant l'adéquation des dispositions relatives à l'utilisation des crédits carbone;
- renforcer la protection des consommateurs et le fonctionnement du marché intérieur en envisageant d'étendre aux micro-entreprises les exigences relatives à la justification des allégations environnementales explicites.

Transposition

Les États membres pourront instaurer une **période transitoire**, entre la date d'entrée en vigueur et la date d'application de la directive, au cours de laquelle les allégations environnementales existantes soumises à vérification peuvent être utilisées.